

Compte rendu du Conseil d'École Mardi 5 novembre 2013

Présents : Mr Bosson (Maire) représentant de la commune

Mmes Sermondadaz, Houllier, Brunetti, Thévenot, Tsao, Guiffard, Lepers, Goncalves, Mr Cognée, représentants des parents d'élèves

Mmes Ara Somohano, Bertaux, François, Germain-Chevrel, Pagneux, Orssaud, Sourget, Mrs Rambaud, François, enseignants de l'école.

Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Excusés : Mrs Garde, Vigne, Mme Domingues représentants de la commune

Mmes Martin, Guimet, représentantes des parents d'élèves

Mmes Bruno, Roux, enseignantes spécialisées.

Secrétariat assuré par Cécile Tsao.

Mr François propose un tour de table. De nouveaux parents ont été élus, de nouvelles enseignantes ont intégré l'équipe.

Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale rappelle son rôle : elle veille au bien-être des enfants, au respect de la laïcité et peut proposer des solutions éventuelles aux difficultés rencontrées. Elle est depuis 30 ans à l'école d'Onnion.

1. Point sur effectifs et rentrée 2013

CONSTAT DES EFFECTIFS – RENTREE 2013

3 ans/PS	4 ans/MS	5 ans/GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	TOTAL
15	18	21	19	28	32	32	21	-	186

Les 186 élèves sont répartis en 7 classes dont les effectifs varient de 29 élèves au cycle 3 à 23 au cycle 2. On essaie toujours de favoriser les classes de cycle 2 lors des répartitions. L'an prochain, les effectifs devraient se maintenir avec l'arrivée d'un groupe important en PS. Ensuite, cela devrait décroître lentement...

2. Règlement intérieur

Pas de changement, cette année. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3. Projet d'école et actions de l'année 2013/2014

Mr François se félicite de la mise en place de nombreux projets grâce à l'implication de l'ensemble des collègues. Un réel travail d'équipe s'est mis en place. Il profitera sans nul doute à tous les élèves.

Synthèse du projet d'école. Il a été présenté l'an passé, certaines corrections ont été apportées depuis. Les enseignants doivent finaliser ce travail afin qu'il soit approuvé par le conseil d'école de janvier 2014. Mr François, comme l'an passé, invite les parents à faire part de leurs remarques éventuelles. Le document est disponible sur la page parents du site de l'école. Toute remarque peut être apportée jusqu'à la mi-janvier.

Opération «Nettoyons la nature» (Laurence GC) : Opération qui s'est déroulée le 27 septembre autour de l'école avec l'ensemble des classes. Les enfants ont méticuleusement procédé au ramassage des débris (dûment équipés de gants) sur le stationnement, les abords du stade, le terrain de jeux, les sentiers.... Leur travail a permis la «récolte» de près de 65 kg de déchets divers (papiers, mouchoirs, canettes, bouteilles, etc). Mme Ara déplore la grande quantité de mégots ramassés sur le stationnement.

Course d'endurance (Laurence A) : Course initialement prévue le mardi 15 octobre, décalée au vendredi 18 pour des raisons météo. Les écoles de Mégevette, Marcellaz, La Tour et Ville-en-Sallaz étaient présentes. Environ 400 élèves ont participé à cette course et ont été ravis de leur après-midi. Mme Ara remercie tous les parents ayant «mis la main à la pâte» : aide à l'encadrement auprès des enseignants, organisation de la course, préparation de gâteaux... Un gros merci au Sou des Écoles qui se charge traditionnellement de l'organisation de cette journée. Les écoles invitées ont également envoyé leurs remerciements.

Mr Bosson remercie également les parents et enseignants qui se sont impliqués et ont participé à cette réussite. Il s'excuse de ne pas avoir pu honorer l'invitation qui lui a été faite.

Mme Brunetti ajoute que de nombreux parents ont apprécié que cette course ait lieu le vendredi, ajoutant un réel côté festif à l'après-midi.

Bilan de Papillagou (Delphine S.) : intervention sur le thème des addictions (tabac, alcool, drogue,..) auprès des élèves de CM (Mmes Lacorbière et Philippe) menée sur deux demi-journées (11 et 17 octobre).

Cette opération de prévention s'adresse aux plus grands en vue de leur entrée au collège. Elle est réalisée par l'ANPAA74 et l'infirmière scolaire tous les deux ans afin que tous les enfants puissent en bénéficier.

La première matinée s'est organisée sous forme d'ateliers autour de jeux de rôle : «je refuse» ou «j'accepte» ce qu'on me propose. L'objectif est d'inciter dès aujourd'hui les élèves à réfléchir à leur argumentation de refus face aux propositions de substances nocives. La discussion a permis à chaque élève de trouver au moins un argument de refus qui lui ressemble.

Le bilan réalisé lors de la deuxième demi-journée a mis en évidence la grande satisfaction des élèves. Ils se sentent mieux informés et mieux préparés. Mme Sourget précise que le sujet de l'addiction aux écrans (jeux vidéo, télévision, tablette....) a également été abordé.

Mr Bosson appuie totalement cette démarche. Il souligne à quel point il est important de prendre les devants avec les jeunes, malheureusement confrontés à ces situations très tôt.

Le ski de fond (Marie O) : Activité pour les cycle 2 et les cycles 3.

Le ski de fond se déroule pendant la troisième période (entre les vacances de Noël et d'Hiver). Les cycles 2 (CP/CE1) skieront les vendredis après-midi. Les cycles 3 (CE2/CM1/CM2) skieront les mardis après-midi, à raison de 2 séances sur 3. Cette année, les effectifs des enfants en cycle 3 (85 enfants) nécessiteraient 7 parents agréés pour l'accompagnement (en plus des enseignants). L'école ne disposant pas du nombre de parents nécessaires, la mise en place d'un roulement est impérative. Ce système permettra également de garantir le temps effectif de ski et la qualité de la sortie : le temps nécessaire à l'équipement de 85 enfants au foyer de ski de fond risquerait de largement réduire le temps dévolu à l'activité.

Mr François tient à préciser que l'activité est entièrement prise en charge par le Sou des Écoles, soit un budget d'environ 3 500 euros cette année.

Projet arts visuels (Aline F.) : les projets d'arts visuels sont développés dans toutes les classes, en lien avec le thème de l'année : «Corps et esprit». Les classes de maternelle découvriront la sculpture, les classes de primaire s'initieront à la sculpture et/ou la danse.

Les plus jeunes (maternelles et cycle 2) assisteront à un spectacle proposé par la MJC (s'appuyant sur les albums de Christian Voltz, en lien avec le thème de travail).

Projet « 10 jours, 10 classes, 10 contes » (Christelle) : Ce projet d'écriture est mené avec les plus grands (CE2 et CM1/CM2). Dix classes participent à l'écriture de 10 contes de Noël. Chacune des classes commence un conte, puis une autre prend le relais, etc. Les contes seront mis en ligne sur un blog. Les parents sont évidemment invités à régulièrement les lire et laisser des commentaires (très appréciés des enfants).

Les grands liront ensuite leurs contes aux classes de maternelle, moment très apprécié des jeunes écrivains.

Beneylu school (Jean-Michel F.) : Il s'agit d'un espace numérique de travail pour les trois classes de cycle 3. Cet outil permet de créer un blog de classe, les enfants peuvent l'utiliser pour produire des textes, consulter le cahier de texte, utiliser la messagerie (laquelle est évidemment en accès protégé et totalement limitée à la classe).

Beneylu School devrait également permettre d'engager des partenariats avec d'autres écoles en France (correspondance). Il faudra cependant patienter encore un peu pour que cette fonctionnalité soit opérationnelle ... La correspondance se fait donc encore «à l'ancienne» pour le moment.

Projet de chorale d'école (Aline F.) : Le projet «chorale» est mené avec toutes les classes, pendant toute l'année. Les enfants apprendront plusieurs chansons de Yannick Noah et se produiront en spectacle à la fin de l'année. Trois parents les accompagneront avec leurs instruments. Un gros merci à eux.

4. Rythmes scolaires (rentrée 2014)

Le projet est présenté par le Conseil d'école (Parents + enseignants).

4 jours à 5h15 + mercredi de 9h à 12h

Horaire	Activités	Observations
7h-8h50	Accueil péri-scolaire	Prise en charge Cap Onnion Max : 45 enfants
9 h - 12 h (ouverture à 8h50)	Activités d'enseignement	
12h – 13h30	Restauration scolaire	Prise en charge mairie (environ 80 élèves)
13h30 – 14h15	Activités extra scolaires Temps calme (PS/MS)	Prise en charge mairie
13h30 – 14h05 (ouverture à 14h05)	Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	Prise en charge enseignants (36 h/enseignant et par an)
14h15 – 16h30	Activités d'enseignement	
16h30-19h	Accueil péri-scolaire	Prise en charge Cap Onnion

Ce projet présente de multiples avantages :

- Il est soutenu par une majorité des parents. Lors d'un sondage réalisé en mars 2013, 85% des familles ont plébiscité cette organisation en souhaitant un début d'école à 9 h.
- L'amplitude de la « journée » scolaire demeure la même qu'actuellement (9h00-16h30). Les parents n'auront pas à modifier leur organisation ces jours-là.
- 60% des enfants ne mangent pas à la cantine et peuvent voir réduire cette journée de $\frac{3}{4}$ h (la réduction de la journée de l'enfant est l'objectif principal de la réforme).
- Sur la semaine, les journées sont régulières, mêmes horaires, mêmes temps scolaires ou extra scolaires au même moment...
- Les spécialistes des rythmes biologiques (Mrs Montagner, Testu, ...) plébiscitent des dispositifs semblables qui s'inscrivent dans les variations d'attention et de performance au cours de la journée.
- Les temps effectifs d'apprentissage sont maintenus, voire augmentés pour les enfants de maternelle. La fin du temps calme correspond à la reprise de la classe.
- $\frac{3}{4}$ h en plus à la pause méridienne peuvent intéresser le personnel de la restauration scolaire (la mairie a du mal à trouver du personnel pour 1h30... mais pour 2h15 ?). Le fonds de soutien financier spécifique pour les communes (de 45 à 150€/enfant) garantit la prise en charge du temps supplémentaire.
- Les activités extra-scolaires à mettre en place pendant la pause méridienne ne demandent pas nécessairement de spécialistes. Elles requièrent une formation de base qui peut être dispensée par la MJCI.
- Ces activités extra scolaires peuvent se dérouler dans les locaux : bibliothèque (temps calme de lecture), salle polyvalente (jeux de société, de construction), cour de récréation (jeux collectifs...).
- Les horaires de ramassage scolaire sont inchangés. Le service transport du Conseil Général a émis un avis défavorable à la prise en charge des élèves plus tôt.

Mr François ajoute que ce projet n'est pas une fin en soi. L'urgence actuelle est dans la mise en place d'une organisation construite par les personnels (périscolaire, restauration, enseignants...), les parents et les élèves. D'autres axes sont à développer en fonction des emplois du temps de chacun pour réduire vraiment le temps scolaire. Les réflexions devront se poursuivre en interne (contenus des activités d'apprentissage) mais aussi en externe, dans le milieu familial.

Mr Bosson demande des éclaircissements à Mr François : on parle beaucoup de la fatigue de l'enfant dans le cadre de cette réforme. Mr François peut-il préciser ?

Mr François explique qu'après la mise en place de la réforme, il faudra réfléchir à une action globale auprès des parents sur les temps de repos et de sommeil nécessaires à l'enfant. Par exemple : est-il raisonnable qu'un enfant s'endorme devant la télévision ? L'école peut se placer comme élément moteur d'une réflexion globale.

Mme François ajoute que l'École des Parents (MJCI) propose régulièrement des conférences s'adressant aux parents, sur les thèmes du sommeil, de la punition...

Mr François précise que ce type d'actions s'inscrit totalement dans le cadre du projet de loi, qui invite l'école à s'ouvrir davantage aux parents. Il rappelle que lors de la rencontre Mairie/École du 4 novembre 2013, Mr Bosson a donné son accord sur le projet du Conseil d'école.

Mr Bosson précise que, bien qu'il ne soit pas tout à fait convaincu, si enseignants et parents sont tombés d'accord, la Mairie n'interviendra pas.

Mme Brunetti ajoute que l'ensemble des enseignants et parents délégués ont beaucoup réfléchi et travaillé sur ce projet.

Mr Bosson réitère qu'il n'est pas convaincu par tous les points. Il se dit contre le début de la classe à 9h00.

Mr François précise que la Mairie a le droit de présenter un projet différent de celui du Conseil d'école.

Mr Bosson explique qu'il souhaitait que la demi-journée supplémentaire ait lieu le samedi matin et non le mercredi, et cela uniquement pour les élèves en difficulté et pas pour les enfants de maternelle. Il apparaît cependant qu'un tel projet n'est pas recevable car en dehors du cadre de la réforme, la demi-journée supplémentaire étant obligatoire pour tous.

Mme Houiller intervient, précisant que les délégués des parents d'élèves ont pris soin d'effectuer un sondage auprès des parents sur leur préférence entre le mercredi matin et le samedi matin. Plus de 2/3 des parents sont contre le samedi matin.

Mr François demande à Mr Bosson si le Maire compte proposer un autre projet.

Mr Bosson répond qu'il n'en a pas été question à ce jour.

Mr François ajoute que le Maire a jusqu'au 20 décembre 2013. Si la Mairie n'est pas certaine de ses intentions, Mr François se chargera d'envoyer le projet approuvé par le Conseil d'école de manière indépendante par la voie hiérarchique. Libre à la Mairie d'en présenter un autre.

Mr Bosson demande expressément qu'il soit enregistré dans le présent compte-rendu que la Mairie se réserve la possibilité de travailler sur un autre projet d'ici au 20 décembre 2013.

Mme Houiller demande à la Mairie de nous aviser de sa décision, une fois celle-ci prise. Il ne sera alors pas nécessaire d'attendre janvier (et l'agrément du projet du Conseil d'école) pour travailler.

Mr Bosson explique qu'il préférerait placer les heures de classes de l'après-midi de 13h30 à 15h45 et les activités de 15h45 à 16h30, soit 45 minutes au lieu de 35 dans le projet du Conseil d'école. Il considère qu'il sera plus aisé d'engager du personnel pour 45 minutes que pour 35.

Mmes François et Bertaux interviennent en précisant que cela pénaliserait les enfants de PS et MS qui font encore la sieste en début d'après-midi et que cela va à l'encontre des périodes d'attention des enfants.

Mr Bosson conclut que la Mairie doit donc prévoir du personnel pour «occuper agréablement et intelligemment les enfants pendant 35 minutes pendant la pause méridienne».

Mme François revient sur la question de Mme Houiller.

Mr Bosson déplore que la Mairie ait peu de marge de manœuvre pour un autre projet, à part débiter la journée de classe plus tôt le matin.

Mr François précise que la Mairie peu présenter n'importe quel projet tant que celui-ci s'inscrit dans le cadre du décret. Si deux projets sont présentés, le directeur académique tranchera. Il s'agit surtout de définir rapidement le cadre horaire de ce projet. L'essentiel du travail ne débutera probablement pas avant le mois d'avril 2014, avec la nouvelle équipe d'élus. Il est inutile de travailler sur un projet qui peut être désavoué par l'équipe communale suivante.

Mme Ranvel ajoute que, dans le projet présenté par le Conseil d'école, la répartition horaire est bien faite.

Mme Goncalves revient sur le fait que les activités extra-scolaires à mettre en place n'ont pas à être impérativement structurées. La réforme vise l'allègement des journées : ce temps peut être occupé à des activités simples (jeux de société, temps de repos....).

Mr Bosson se met à la place des enfants concernés par ces activités, et se pose la question : en tant qu'enfant, qu'aurais-je envie de faire pendant ce temps ?

Mr François précise que l'on peut facilement imaginer des activités « libres », ou chacun choisit l'activité qui lui fait envie.

Mr Bosson ajoute que la mise en place de la réforme s'accompagnant d'une subvention, les fonds nécessaires à ces activités seront disponibles. Il suggère à titre d'exemple des activités de découvertes de la nature.... Les idées ne manquent pas.

Mr François conclut en disant que le projet approuvé par le Conseil d'école étant quasiment finalisé, il sera envoyé à l'inspection académique.

Mr Bosson revient sur sa volonté d'avancer l'heure du début de la classe le matin.

Mr François déplore que, lors de la réunion de la veille au soir (4 novembre 2013) entre l'Inspectrice, les enseignants et le Maire, Mr Bosson avait exprimé son accord sur le projet du Conseil d'école.

Une fois de plus, Mr Bosson réserve la position de la Mairie quant à la présentation ou non d'un projet différent à l'inspection académique.

5. Questions des parents

1) Quelle est la procédure pour la restauration scolaire en cas de coupure de courant?

Mr Bosson : La dernière coupure d'électricité a duré 13 heures, ce qui est exceptionnel. Elle était due aux chutes de neige précoces, qui ont occasionné des bris de branches et d'arbres sur les lignes. Ce jour-là, une solution a été mise en place pour que les enfants puissent malgré tout manger chaud grâce à un groupe électrogène. Le système n'était pas parfait (la puissance du groupe électrogène ne permettait pas de faire fonctionner beaucoup d'équipements électriques en même temps, les repas étaient réchauffés par 3 ou 4 portions à la fois). Cependant, tous les enfants ont pu manger chaud. Il n'y a pas de procédure spécifique. Les employés (de la commune) ont été réactifs. Et si les enfants mangent froid malgré tout une fois, ce n'est pas si dramatique.

Mme Brunetti demande si le traiteur en charge des repas cantine ne prévoit pas des repas «de secours».

Mr Bosson précise que la ligne de moyenne tension entre Onnion et la Vallée Verte sera prochainement enterrée, ce qui devrait à l'avenir éviter la majeure partie des coupures de courant.

6 Divers et travaux

M François tient à souligner le départ d'un élève, Blend S., parti le jour même pour Annecy, enfant dont les parents sont en situation irrégulière.

Est-il possible d'assurer le câblage réseau dans le bâtiment élémentaire ? Mr Bosson donne son accord.

La grille du fond de la cour menace de s'effondrer... de même que le passage vers le terrain de sport est envahi de boue...

Mr Bosson demande si ces questions parviendront par écrit en mairie.

Mr François lui assure que ce n'est pas la première fois qu'elles sont abordées en conseil d'école et que le compte rendu parvient systématiquement en mairie.

Mr Bosson certifie qu'il en entend parler pour la première fois.

Un problème nouveau se pose dans la cour d'école : une flaque d'eau se forme devant la bibliothèque. L'an passé de petite taille, elle s'est largement agrandie, et sous-entend peut-être un problème de tassement du sol à cet endroit.

Mme Bertaux ajoute que cet hiver, avec le gel, la présence de cette large flaque peut devenir dangereuse.

Mr Bosson assure que la commune va se pencher sur ce problème rapidement. Il ajoute que l'isolation du mur nord du grenier sera également reprise.

Le Conseil d'école s'achève à 22h. Mr François remercie l'assistance.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 24 janvier 2014.

Cécile Tsao
Secrétaire de séance

J-Michel François
Directeur de l'école